



COMMUNE D'ARCANGUES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le dix-huit du mois de juin deux mille vingt-quatre à 19 h 30.
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, Mme LAFFONTAS Céline, M. VITIELLO Laurent, Mme HARAN Corinne, Mme CHARLANNE Sandrine, M. GAROSI Rémy, Mme DUCOURNAU Marcelle, M. PICOT Olivier, M. GARIADOR Alain, Mme JOST Sybille, Mme FAVRE Nathalie, Mme DACHARY Sylvie, M. AIME Ramuntxo, Mme BONNARDET Marlène, M. FERRUS Stéphane

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

M. DARRIGOL Daniel ayant donné pouvoir à M. GARMENDIA Jean

M. GARRIGUE Jean-Michel ayant donné pouvoir à Mme LAFFONTAS Céline

Mme THOMAS Nélize

Mme CABROL Laurence

Mme CAZAUX Marie-Christine

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres ayant pris part au vote : 20

Date de la convocation : 14 juin 2024

Date d'affichage : 14 juin 2024

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2024/39

Budget Annexe Locaux commerciaux : Décision modificative 1

Mme LAFFONTAS explique qu'il convient de prendre une décision modificative afin de procéder aux écritures de début d'année.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
2313 (23) : Constructions	19 571,35	021 (021) : Virement de la section de fonctionnemen	19 571,35
Total dépenses :	19 571,35	Total recettes :	19 571,35

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-25 998,66	002 (002) : Excédent de fonctionnement reporté	19 571,35
023 (023) : Virement à la section d'investissement	19 571,35		
61521 (011) : Bâtiments publics	25 998,66		
Total dépenses :	19 571,35	Total recettes :	19 571,35
Total Dépenses	39 142,70	Total Recettes	39 142,70

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

VALIDE cette décision modificative

AUTORISE M. le Maire à effectuer toutes les opérations nécessaires à sa mise en œuvre.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire


 M. ECHEVERRIA Philippe.

Le secrétaire,



M. MAISTERRENA Didier